

POUR COMMENCER : S'ORGANISER...

Constituer une équipe pluridisciplinaire du PGSSE

Réunir les acteurs du service d'eau potable

- Élus
- Exploitants
- Services labo, finance, etc.
- Partenaires : ARS, Agence de l'Eau, Conseil Départemental...



Impliquer des élus.
Associer tous les acteurs.
Définir les objectifs pour votre service.
Le PGSSE est une démarche de long terme qui nécessite un investissement continu.

Choisir le périmètre de l'étude

Territoire couvert par le PGSSE

- UDI(s) ou secteurs concernés
- Types d'ouvrages visés dans le PGSSE (ouvrages de production, stockage, réseaux, etc.)



Collecter les documents disponibles

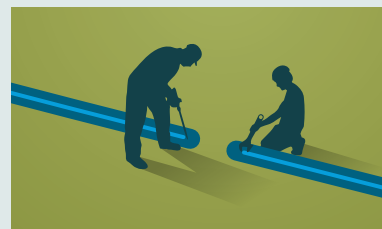
- Règlement de service de distribution d'eau potable
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service
- Contrat
- Compte administratif...



Identifier les documents que vous avez déjà...
mais aussi ceux que vous n'avez pas.

Rencontrer les intervenants du service d'eau potable

- Identifier les points faibles
- Recenser les incidents récurrents, occasionnels
- Bénéficier de l'expertise de l'exploitant
- Recueillir les besoins les plus urgents de l'exploitant



... ET RÉALISER UN BILAN DU SYSTÈME D'EAU POTABLE

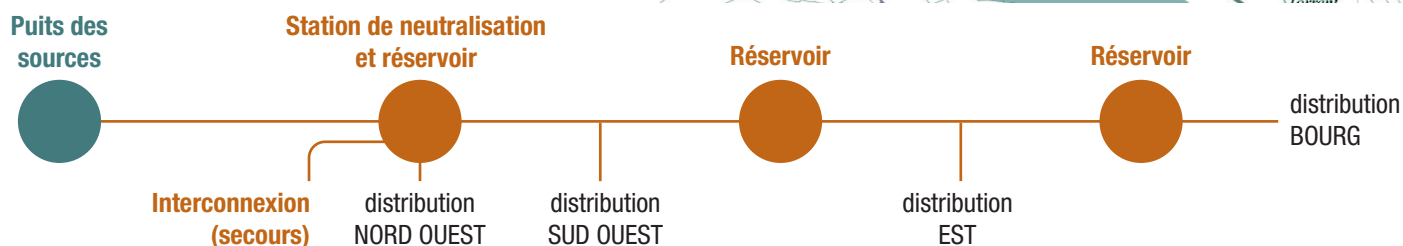
État des lieux technique

Connaissance du patrimoine

- Synoptique fonctionnel général
- Descriptif détaillé du réseau : plan et inventaire (conduites et branchements)
- Descriptif détaillé des ouvrages de prélèvement, de traitement, de stockage, de pompage, etc.

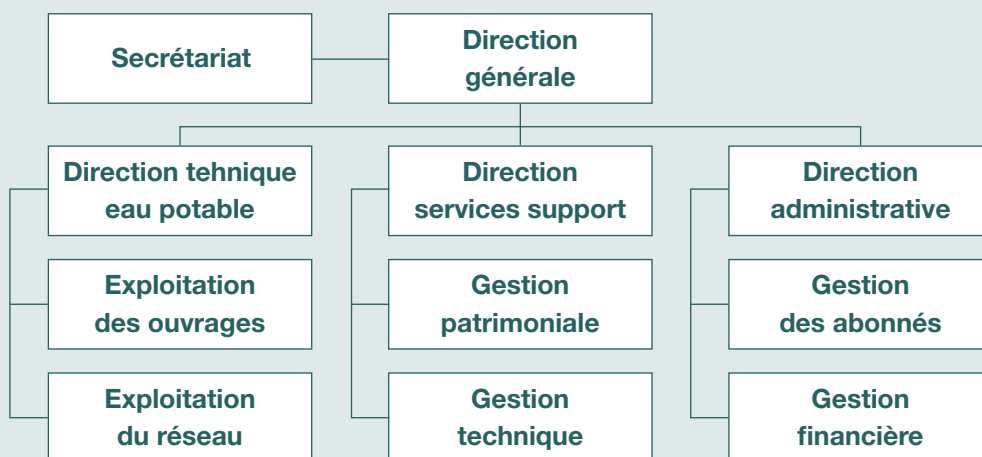


! Décrire chaque étape : de la ressource jusqu'au robinet des usagers. S'inscrire dans la gestion patrimoniale de la collectivité.



État des lieux organisationnel

- Mode de gestion
- Organisation
- Sous-traitance, contrats et conventions
- Activités du service et moyens affectés
- Documents de suivi et d'exploitation



! Mentionner la gestion des astreintes; les dates, durées des contrats et des conventions; les relations entre services et extérieur... Repérer les moyens humains, techniques, financiers effectivement disponibles. Décrire la mise en oeuvre.

Témoignage d'une collectivité en PACA :

« La démarche PGSSE permet de mettre en exergue les points stratégiques de notre dispositif d'alimentation en eau potable, et anticiper les situations de crise pour être en mesure de garantir en permanence la distribution de l'eau potable tant en quantité qu'en qualité. »